



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

17 JUIN 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



19084425

N° d'entreprise : 0674.560.665

Dénomination

(en entier) : **MISTER FLY S.A.S.**

Forme juridique : entité étrangère

Siège : rue de Ponthieu 25 - 75008 Paris - France

Adresse succursale: avenue Louise 367 - 1050 Ixelles - Belgique

Objet de l'acte : **Changement d'adresse de la succursale belge - Délégation de pouvoirs**

Extrait du procès-verbal des résolutions du Président prises le 24 mai 2019:

1. La société française MISTER FLY SAS, dispose d'une succursale belge dénommée MisterFly SAS, succursale belge, enregistrée auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0674.560.665, et dont le siège est actuellement situé à l'Avenue Louise 367, 1050 Ixelles (la « Succursale »).

Le Président décide de déplacer le siège de la Succursale belge de l'Avenue Louise 367, 1050 Ixelles vers 91, rue de l'Enseignement - 1000 Bruxelles, à compter de ce jour.

2. Le Président donne pouvoir à Me Adrien Hanoteau ou Me Sezen Güler, ayant leur cabinet à B-1040 Bruxelles, Boulevard Louis Schmidt 87/4, ou tout autre avocat du cabinet d'avocats Redsky Legal, aux fins d'accomplir les formalités de publication des présentes décisions dans les Annexes du Moniteur Belge ainsi que les modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Sezen Güler
mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/06/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature